

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet NExT et du soutien à l'internationalisation des unités de recherche, le financement de bourses de mobilité doctorale entrante a été acté.

Le présent appel à candidatures permettra de cofinancer 15 bourses de mobilité doctorale entrante au cours de l'année 2026.

Les profils doivent contribuer au rayonnement international de Nantes Université et s'inscrire :

- *Soit dans l'un des 2 axes disciplinaires majeurs de NExT: industrie du futur et santé du futur, en lien avec la nouvelle feuille de route scientifique*
- *Soit dans l'axe académique en sciences humaines et sociales « Faire société : identité(s) en question »*

1. Les objectifs

- attirer des talents à Nantes Université
- renforcer les collaborations internationales
- valoriser les thématiques scientifiques stratégiques de l'EPE
- renforcer nos productions scientifiques

2. Les conditions générales

- mobilité de 3 à 6 mois dans un laboratoire dont Nantes Université est tutelle
- prise en charge du transport aller-retour pour un montant maximal de 2000€
- allocation de séjour d'un montant de 1848€ par mois de mobilité
- les thèmes de recherche doivent relever d'une thématique NExT
- le doctorant pourra être accueilli dans l'un de nos 42 laboratoires
- la mobilité devra avoir lieu d'ici à décembre 2026 (date de fin de mobilité maximale 31/12/2026)

3. Procédure de candidature

Les dossiers seront à déposer en ligne par le responsable scientifique du projet.

- Documents à fournir :
 - CV du candidat
 - Preuve d'inscription en thèse dans l'établissement d'origine
 - Lettre de motivation du candidat
 - lettre (2 pages) du responsable scientifique accueillant le doctorant (résumé du projet, en quoi le séjour bénéficiera au doctorant et à l'équipe d'accueil)
 - lettre de soutien du directeur-trice de thèse de l'université d'origine
 - avis de la direction du laboratoire d'accueil

Date limite de candidature : 31/01/2026

Lien vers le formulaire de candidature

4. Etudes des candidatures et modalités de sélection

La DRPI assure la réception des dossiers de candidatures et la vérification de l'éligibilité (DRPI, service de la recherche et des études doctorales mail : aap.drpi@univ-nantes.fr).

Si une unité de recherche présente plusieurs candidatures, la DRPI demandera au laboratoire de procéder au classement des candidatures.

La sélection des candidatures est assurée par la Commission Thématique Relations internationales (qui se réunira le 9 mars 2026). Un maximum de 15 bourses sera attribué.

Critère d'évaluation des candidatures

1. Pertinence scientifique

Adéquation du projet avec les thématiques NExT et les priorités de Nantes Université

Capacité à renforcer les axes stratégiques de l'EPE

2. Qualité du candidat

Excellence académique et scientifique (CV, publications, distinctions)

Motivation et cohérence du projet avec le parcours doctoral

Potentiel du candidat à renforcer l'attractivité et les collaborations de Nantes Université

3. Impact sur les collaborations

Capacité du projet à renforcer les coopérations internationales

Valeur ajoutée pour le laboratoire d'accueil et pour l'équipe scientifique

Synergies possibles avec les réseaux existants de Nantes Université

4. Faisabilité et cohérence du séjour

Clarté et réalisme du plan de mobilité (durée, calendrier, méthodologie)

Adéquation entre les objectifs du projet et les moyens disponibles dans le laboratoire d'accueil

Respect des conditions financières et logistiques (transport ≤ 2000€, allocation mensuelle, durée 3–6 mois)

5. Modalité de gestion administrative du dispositif

La coordination générale sera assurée par la DEI en lien avec la DRPI. Les notifications de financement seront adressées aux laboratoires concernés, qui seront chargés (via les SFP) de mettre en paiement l'allocation mensuelle¹ ainsi que les frais de voyage (une convention de reversement sera mise en place pour les mobilités dans un établissement composante ou membre). Les laboratoires d'accueil seront

¹ Un règlement de participation encadrera les modalités de versement de la bourse

chargés en lien avec les services concernés de l'établissement d'accueil de préparer l'arrivée des doctorants (convention d'accueil, formalités d'arrivée, procédure FSD-PPST). Un bilan sera à fournir par le laboratoire d'accueil.

L'accueil des doctorants sélectionnés doit se conformer aux procédures de PPST en vigueur dans l'établissement d'accueil.

Les doctorants accueillis à Nantes Université seront inscrits en échange, et auront accès aux services de l'université.